

Edition n°8

Décembre 2008

Observatoire Social des Transports

DE BASSE-NORMANDIE

1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ÉQUIPEMENT
BASSE-NORMANDIE

Sommaire

1	T R A F I C	3
2	P A R C	4
3	A C C I D E N T S D U T R A V A I L	5
4	A C C I D E N T S D E L A R O U T E	6
5	E M P L O I	8
6	F O R M A T I O N	10
7	R E G I S T R E S	12

1

TRAFFIC

En milliers de tonnes • Source : ORT-DRE Basse-Normandie à partir des données MEEDDAT/SOeS/SITRAM

1.1

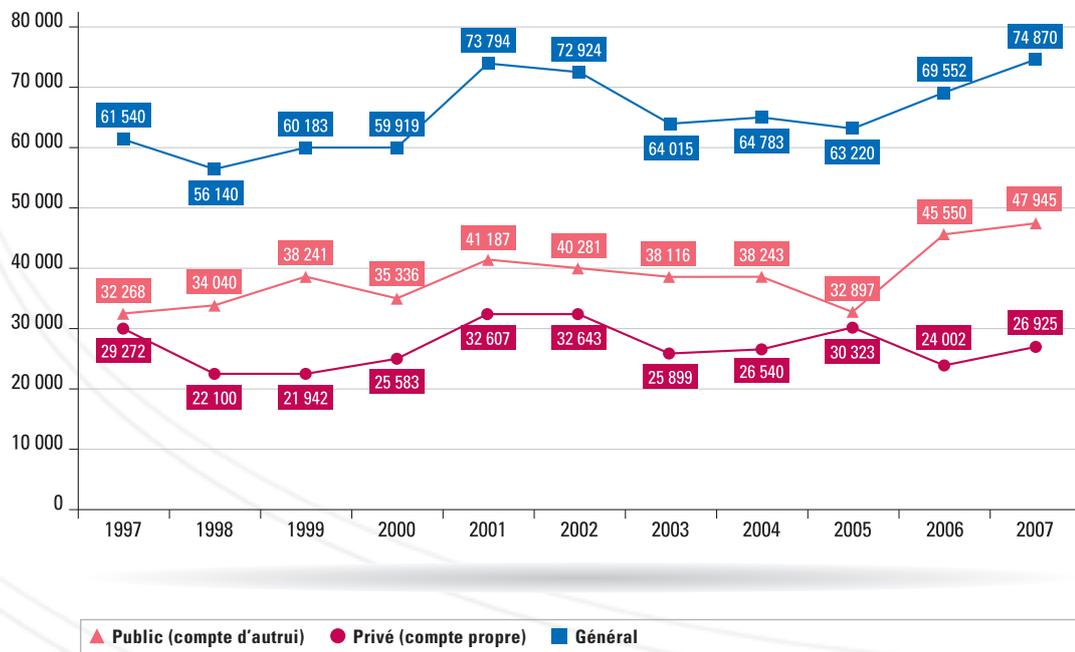
ÉVOLUTION DU TRAFIC ROUTIER INTRARÉGIONAL ET INTERRÉGIONAL DE MARCHANDISES

Entre 1997 et 2007, le trafic a augmenté de 21,6%.

En 2007, le transport privé représentait 36% du trafic total et le transport public 64%.

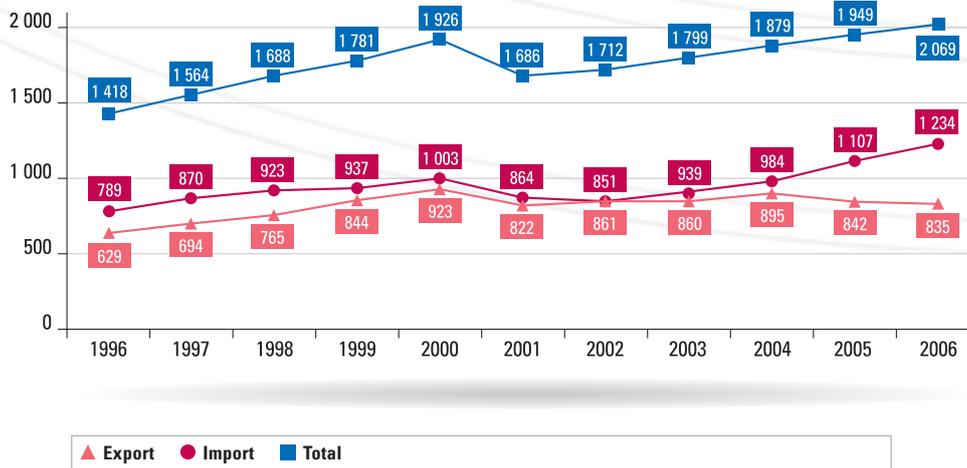
Le trafic des poids lourds est estimé en moyenne à 6,6% du trafic total (en véhicule x km).

Quant au trafic des poids lourds étrangers, il atteint aujourd'hui 29% du trafic total des poids lourds en France.



1.2

ÉVOLUTION DU TRAFIC INTERNATIONAL



Des données plus complètes sur le trafic peuvent être obtenues sur le site internet de la DRE (www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr, rubrique Transports Terrestres et Maritimes > les études > l'Observatoire Régional des Transports).

1.3

PRINCIPALES CATÉGORIES DE PRODUITS TRANSPORTÉS

Minéraux bruts et manufacturés et matériaux de construction	40%
Machines, véhicules, objets manufacturés	23%
Denrées alimentaires	17%
Produits agricoles et animaux vivants	11%

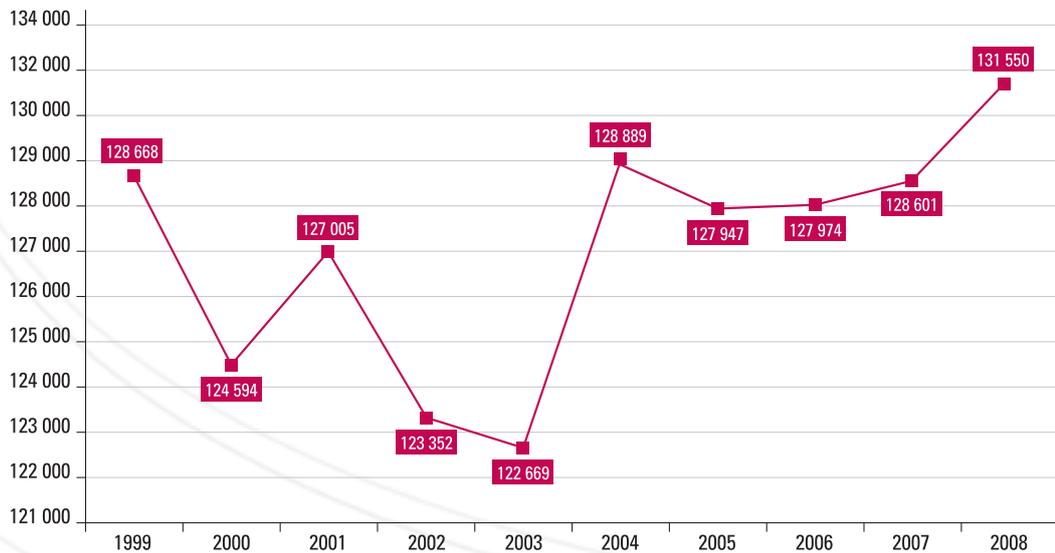
Ces pourcentages portent sur le trafic routier bas-normand comprenant pour la région le trafic intradépartemental, interdépartemental et interrégional (trafic international exclu).

Source : fichier central des automobiles MEEDDAT/SOeS-Fichier central des automobiles

2.1

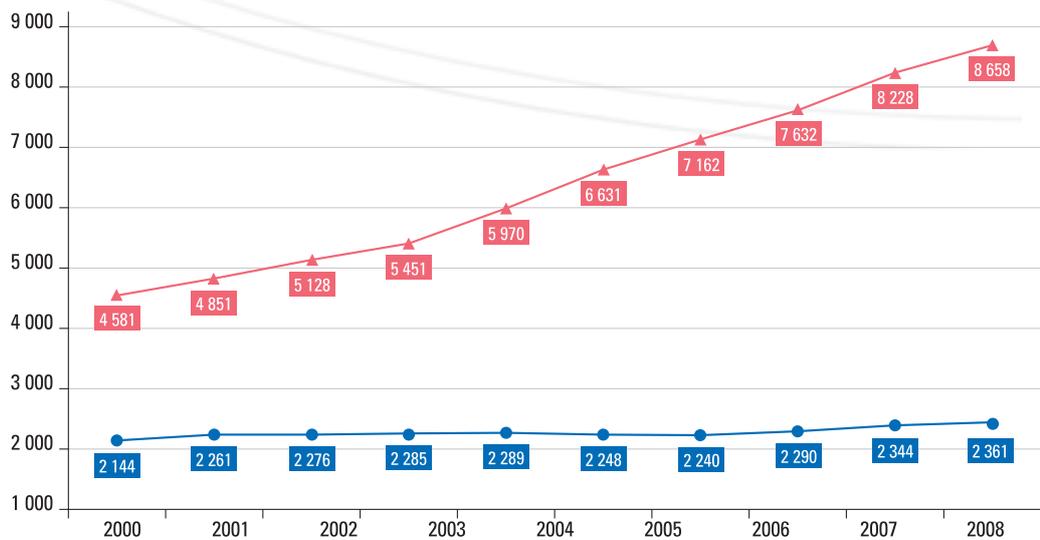
PARC DE VÉHICULES IMMATRICULÉS AU 1^{ER} JANVIER DE L'ANNÉE

Au 1^{er} janvier 2008, on comptait 125 210 camionnettes pour 6 340 camions.

**CAMIONS ET CAMIONNETTES**

Véhicules de moins de 15 ans destinés au transport de marchandises, dont le poids total en charge est :
 < 3,5 t (camionnettes)
 > 3,5 t (camions)

Le parc des tracteurs routiers est toujours en forte progression.

**TRACTEURS ROUTIERS**

Véhicules de moins de 10 ans

AUTOBUS ET AUTOCAR

Véhicules de moins de 20 ans, de 10 places et plus

3

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Source : CRAM de Normandie (données disponibles pour la Basse-Normandie à partir de 2005)

3.1

INDICE DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS LE TRANSPORT ROUTIER EN 2007

En 2007, sur l'ensemble des salariés du régime général on compte 43,7 accidents du travail pour 1 000 salariés. Ce chiffre est en légère diminution par rapport à 2006 (44,8 - donnée corrigée).

> Nombre d'accidents pour 1000 salariés

Transports	61,3	Alimentation	54,1
Toutes activités	43,7	BTP	93,8
		Métallurgie	41,7

Le secteur des transports fait partie des secteurs d'activités les plus touchés avec un indice de fréquence de 61,3 pour 1 000 (en légère baisse par rapport à 2006 : 62,4 - donnée corrigée). Les accidents du travail recensés par la CRAM sont ceux avec un jour d'arrêt minimum en dehors du jour où est survenu l'accident.

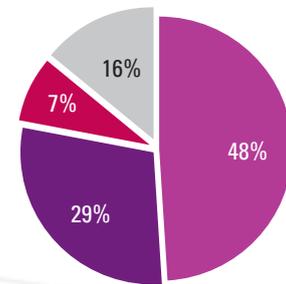
3.2

PRINCIPALES CAUSES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS LE TRANSPORT ROUTIER EN 2007

Les accidents de la route représentent 7% des accidents du travail dans le transport.

> Élément matériel responsable de l'accident

Chutes (de plain-pied ou avec dénivellation)	48%
Manipulations et transports manuels	29%
Véhicules (hors trajets domicile-travail)	7%
Autres	16%



3.3

CONSÉQUENCES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN 2007

Lorsque les séquelles d'un accident sont irréversibles, la victime se voit attribuer un taux d'incapacité permanente compris entre 1 et 100.

Le taux moyen national d'une incapacité permanente est de 10%.

> Taux moyen d'une incapacité permanente

Transports	10,7	Alimentation	9,4
Toutes activités	9,4	BTP	10,1
		Métallurgie	8,4

> Durée moyenne d'un arrêt de travail (nbre de jours d'arrêt par rapport au nbre d'accidents avec arrêt)

Transports	52,4	Alimentation	37,3
Toutes activités	39,4	BTP	40,5
		Métallurgie	34,6

3.4

NOMBRE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS DEPUIS 1999 DANS LE TRANSPORT ROUTIER

Les principales causes de mortalité dans le transport sont les accidents de circulation et les malaises



▲ Accidents du travail
● Accidents de trajet

Source : DRE à partir des fichiers BAAC (Bulletin d'Analyse d'Accidents Corporels de la Circulation)

Attention !
"Poids lourd impliqué" ne veut pas dire "poids lourd responsable" !

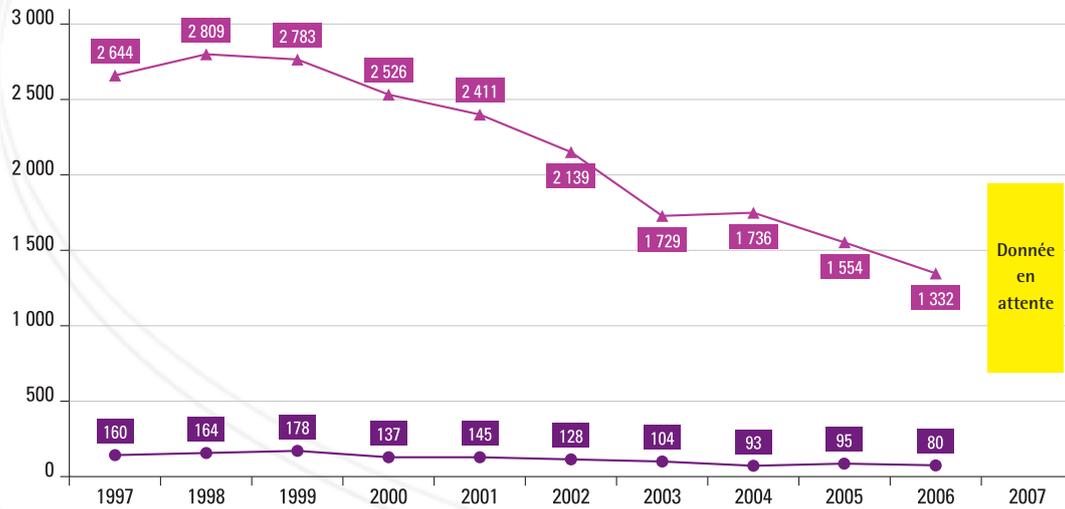
Entre 1997 et 2007, le nombre d'accidents corporels impliquant au moins un poids lourd a baissé de 40,5%. Le nombre d'accidents, tous véhicules confondus, a baissé de 45,5%.

Entre 1997 et 2007, le nombre de tués dans les accidents impliquant un poids lourd a baissé de 57,1%, alors que le nombre de tués dans tous les accidents impliquant un poids lourd baissait, lui, de 20,7%.

Attention : en 2005, la définition des tués par accidents de la route a changé. On comptabilise désormais les tués à 30 jours et non plus à 6 jours. De ce fait, afin de permettre des comparaisons, toutes les données antérieures à 2005 ont été corrigées par un coefficient de référence égal à 1,069.

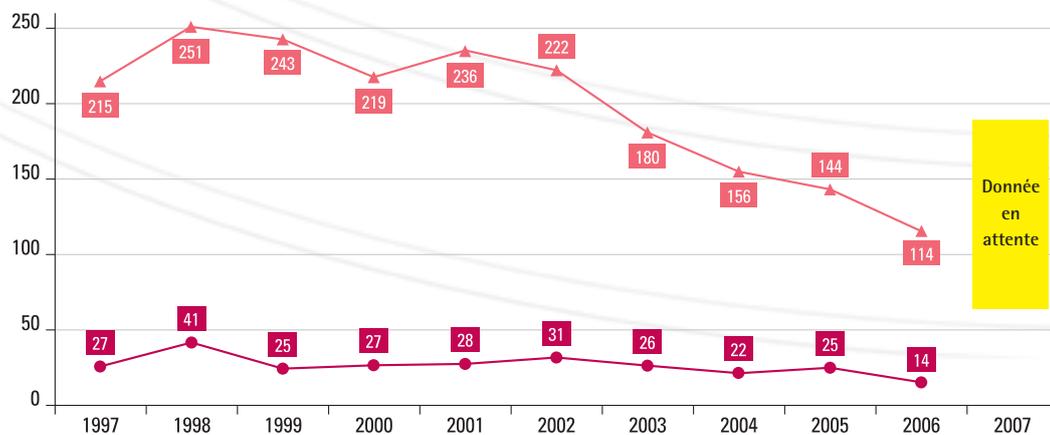
La gravité des accidents impliquant un poids lourd a baissé de 20,7% en 2006, ce qui est beaucoup plus faible qu'en 2005.

> Evolution du nombre d'accidents corporels



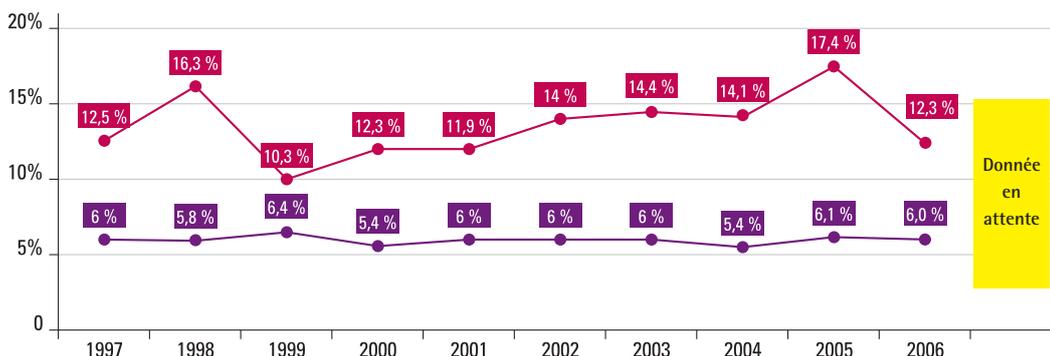
▲ Nombre total d'accidents (tous véhicules)
● Nombre d'accidents impliquant un poids lourd

> Evolution du nombre de tués à 30 jours (données corrigées pour les chiffres antérieurs à 2005)



▲ Nombre total de tués (tous véhicules)
● Nombre de tués dans des accidents impliquant un poids lourd

> Evolution des pourcentages



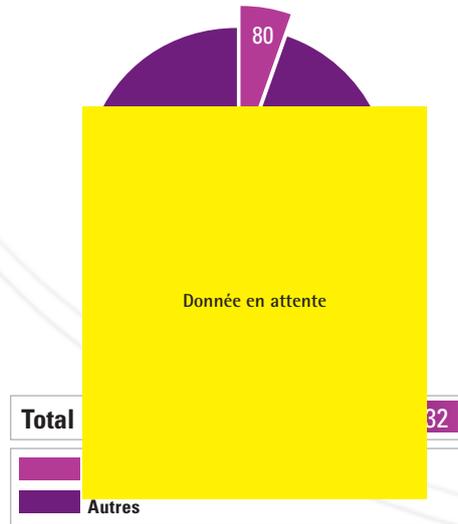
● % de tués dans un accident impliquant un poids lourd
● % d'accidents impliquant un poids lourd

4.1

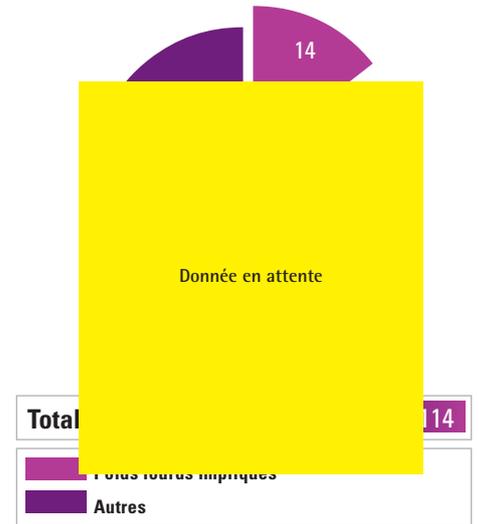
ACCIDENTOLOGIE DES POIDS LOURDS (SUITE)

Les poids lourds ont été impliqués en 2007 dans 80 % des accidents corporels en Basse-Normandie, mais ils ont été à l'origine de 14 % des tués.

> Nombre d'accidents corporels en 2007

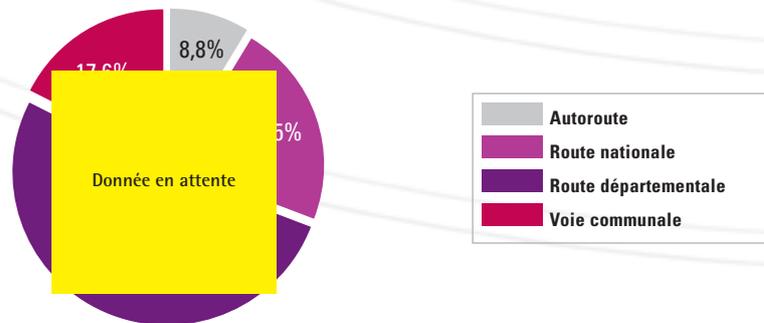


> Nombre de tués en 2007



En 2007, 17,6 % des accidents impliquant un poids lourd ont eu lieu dans des conditions atmosphériques normales avec une visibilité normale (c'est à dire non mouillée, non verglacée, non enneigée).

> Répartition des accidents impliquant un poids lourd selon la catégorie de routes en 2007



4.2

ACCIDENTOLOGIE DES TRANSPORTS EN COMMUN

Sur les cinq dernières années en Basse-Normandie, on compte en moyenne chaque année :
 - accidents corporels ayant entraîné la mort en commun
 - tué dans des accidents de transport en commun

Pour 2007, les accidents impliquant un transport en commun ont été à l'origine de 7 tués.

Source: Assédic de Basse-Normandie- (données brutes pour 2007-données corrigées pour les années précédentes).

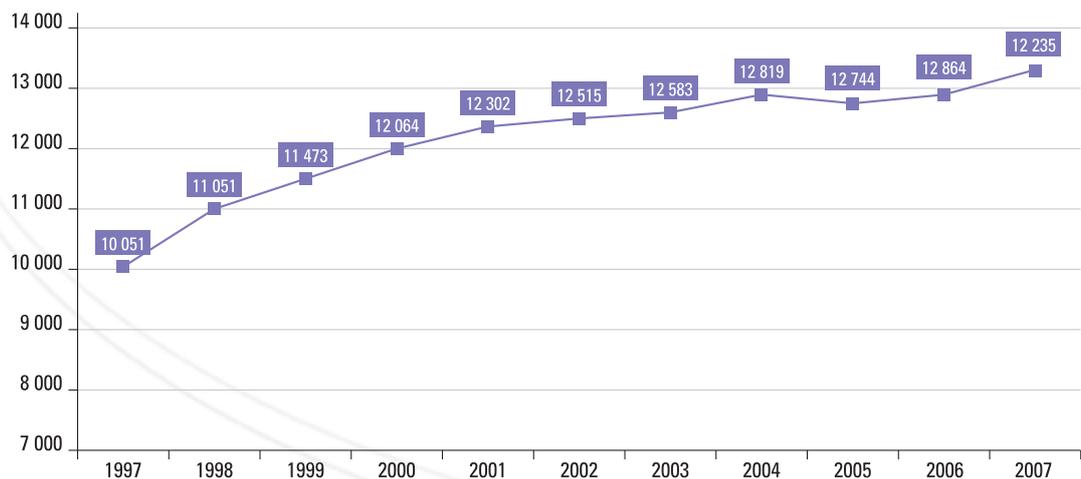
5.1

EVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGIONAUX

La branche du transport routier emploie en Basse-Normandie 13 235 personnes en 2007.

Ce chiffre est en hausse par rapport à 2006 (+ 3%).

> Situation au 31 décembre de l'année



■ Total des activités transports (code APE 602A, B, G, L, M, N, P et 634A, B, C)

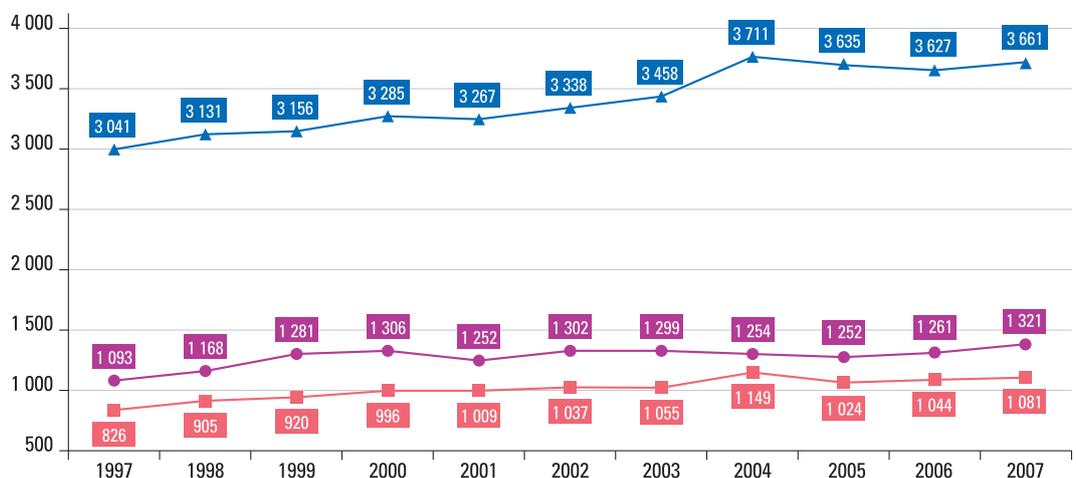
Les femmes sont nettement plus nombreuses dans le transport de voyageurs que dans celui des marchandises. Ainsi, en Basse-Normandie elles représentent 30 % des effectifs pour les transports réguliers de voyageurs (code APE 602B) et seulement 10 % pour les transports routiers de marchandises interurbains (code APE 602M). La proportion de femmes dans le transport routier ne cesse d'augmenter ces dernières années et atteint globalement dans notre région un taux de 15 % (entre 2006 et 2007, il y a 95 femmes salariées en plus dans le transport) .

5.2

EVOLUTION DES EFFECTIFS DÉPARTEMENTAUX DES TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES INTERURBAINS (602M)

Les effectifs régionaux du transport interurbain de marchandises sont en augmentation en 2007 par rapport à 2006 (+2%).

> Situation au 31 décembre de l'année



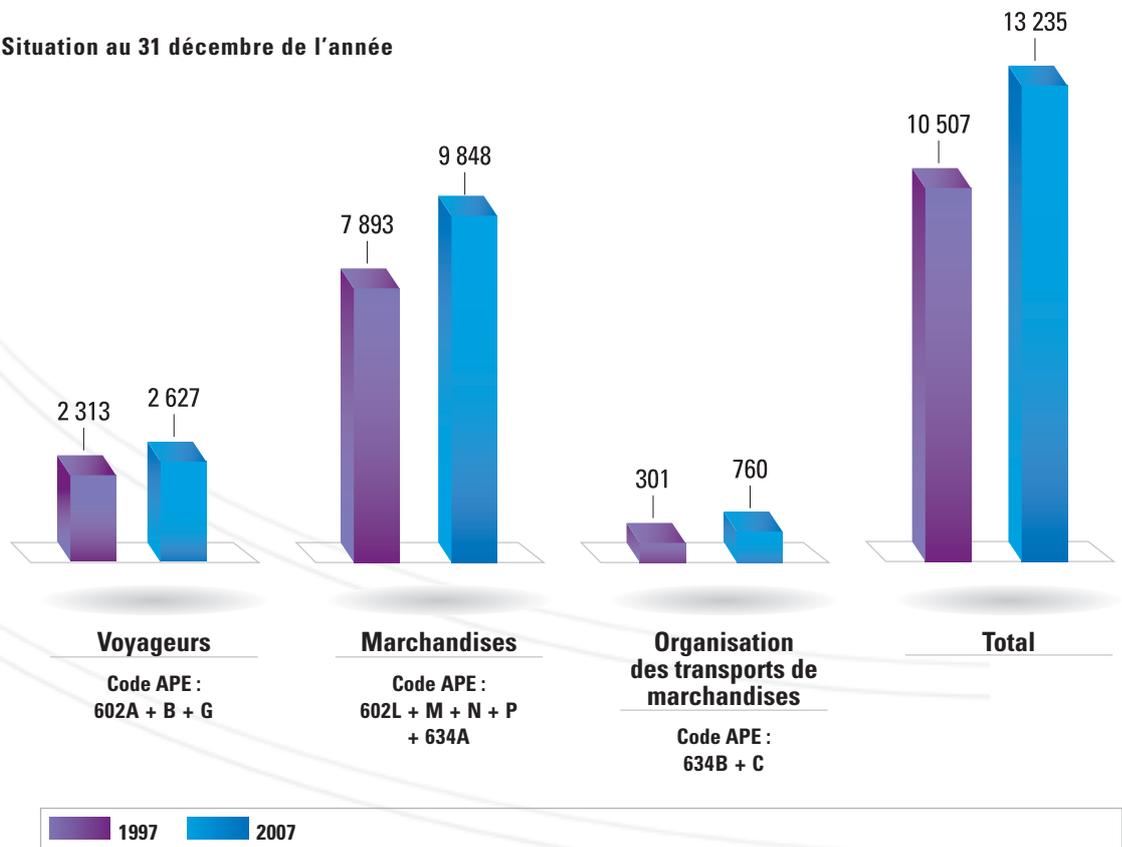
▲ Calvados ● Manche ■ Orne

5.3

EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR TYPE D'ACTIVITÉ POUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION

En 10 ans, les effectifs bas-normands dans le transport routier ont augmenté de près de 26%. L'augmentation des effectifs touche les différents secteurs mais à des degrés différents (+14% pour le transport de voyageurs, +25% pour le transport de marchandises et +152% pour l'organisation des transports

> Situation au 31 décembre de l'année



5.4

ETABLISSEMENTS

Dans le transport routier, le nombre d'établissements bas-normands est relativement stable en 2007 par rapport à 2006 (559 pour 555).

> Nombre d'établissements bas-normands par code APE pour le secteur transport routier en 2007

602A	Transports urbains de voyageurs	7
602B	Transports routiers réguliers de voyageurs	40
602G	Autres transports routiers de voyageurs	38
602L	Transports routiers de marchandises de proximité	181
602M	Transports routiers de marchandises interurbains	206
602N	Déménagements	21
602P	Location de camions avec conducteur	6
634A	Messagerie, fret express	23
634B	Affrètement	7
634C	Organisation des transports internationaux	30
Total		559

Ces données regroupent les établissements ayant au moins 1 salarié au 31 décembre de l'année 2007.

Source : DRE

6.1

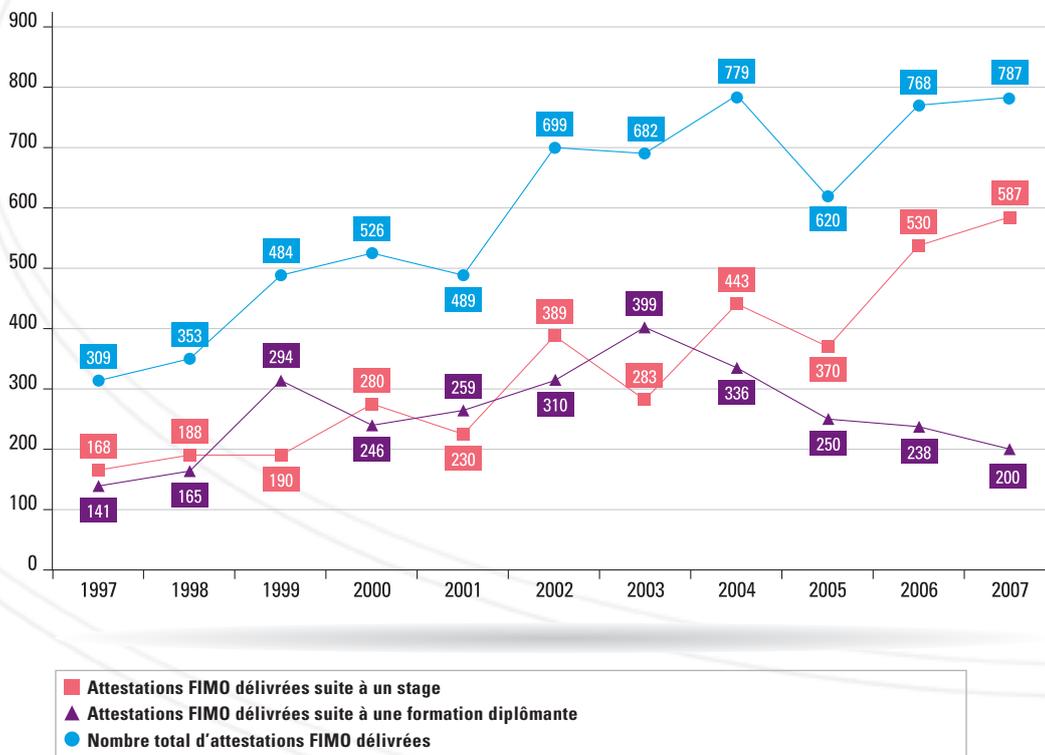
FIMO-FCOS

Pour la Basse-Normandie, sur 787 FIMO délivrées en 2007, 656 concernaient le compte d'autrui marchandises, 37 le compte propre marchandises et 94 les voyageurs.

Au national, en 2007, 134 000 FIMO ont été délivrées dont 100 000 pour le compte d'autrui marchandises, 20 000 pour le compte propre marchandises et 14 000 pour les voyageurs.

Donnée en attente

> Evolution du nombre d'attestations FIMO délivrées



FIMO : Formation Initiale Minimale Obligatoire

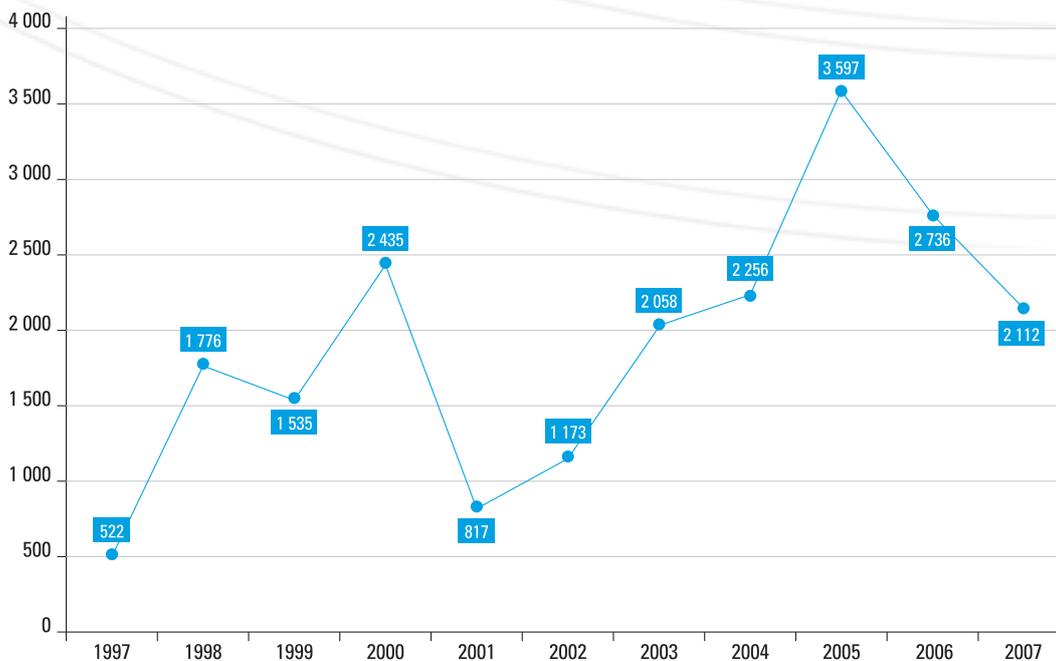
- d'une durée de 156 heures pour la conduite de véhicules de plus de 7.5 tonnes (de poids total autorisé en charge) effectuant du transport routier de marchandises pour compte d'autrui
- d'une durée de 140 heures pour le transport public de voyageurs.

Pour la Basse-Normandie, sur 2 112 FCOS délivrées en 2007, 1 340 concernaient le compte d'autrui marchandises, 596 le compte propre marchandises et 172 les voyageurs.

Au national, en 2007, 134 000 FCOS ont été délivrées dont 100 000 pour le compte d'autrui marchandises, 20 000 pour le compte propre marchandises et 14 000 pour les voyageurs.

Donnée en attente

> Evolution du nombre d'attestations FCOS délivrées



FCOS : Formation Continue Obligatoire de Sécurité

- d'une durée de 24 heures tous les cinq ans pour la conduite de véhicules de plus de 3,5 tonnes (de PTAC) effectuant du transport routier de marchandises pour compte d'autrui,
- d'une durée de 21 heures pour le transport public de voyageurs.

REMARQUE : Pour les FCOS, ne sont pas comptabilisées les formations dispensées dans des établissements bas-normands par des moniteurs d'entreprises, sous la responsabilité de centres de formation non régionaux.

Attention, la réglementation a changé ou va changer pour les formations obligatoires des conducteurs

- à compter du 10 septembre 2008 pour le transport de voyageurs

- et du 10 septembre 2009 pour le transport de marchandises.

Le décret du 11 septembre 2007 qui instaure ces nouvelles dispositions ainsi que qu'une présentation de ces dernières sont disponibles sur le site internet de la DRE (www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr > rubrique transports terrestres et maritimes > la réglementation des transports routiers > la formation obligatoire des conducteurs).

6.2

ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE

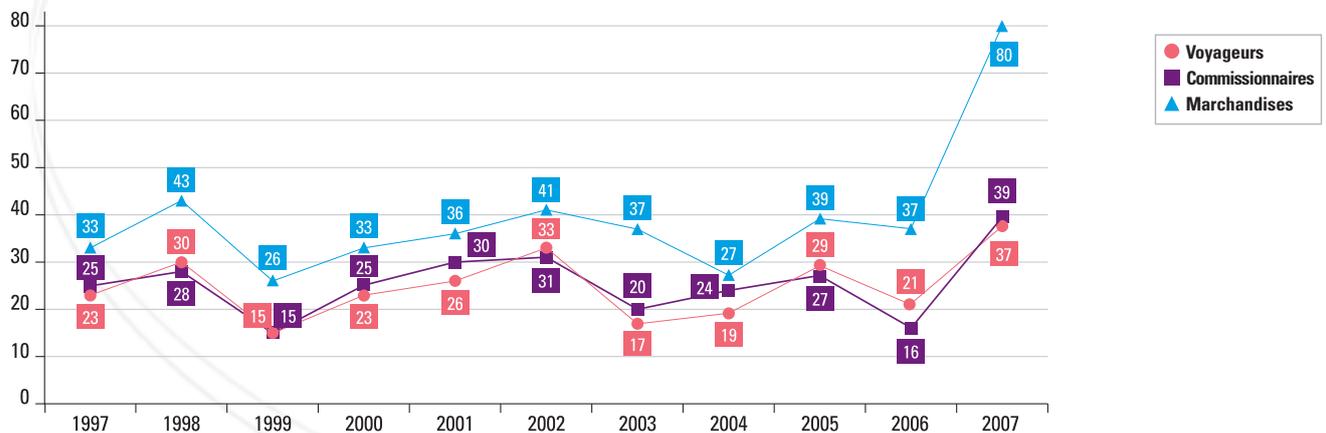
En 2007, le nombre d'attestation de capacité délivrée en Basse-Normandie a plus que doublé par rapport à 2006, il a atteint un total de 156 qui n'avait jamais atteint jusqu'alors.

Au niveau national, en 2007, le nombre d'attestations de capacité délivrées par équivalence de diplôme atteint 2 446 en marchandises, 1 381 en voyageurs et 1 332 en commissionnaires.

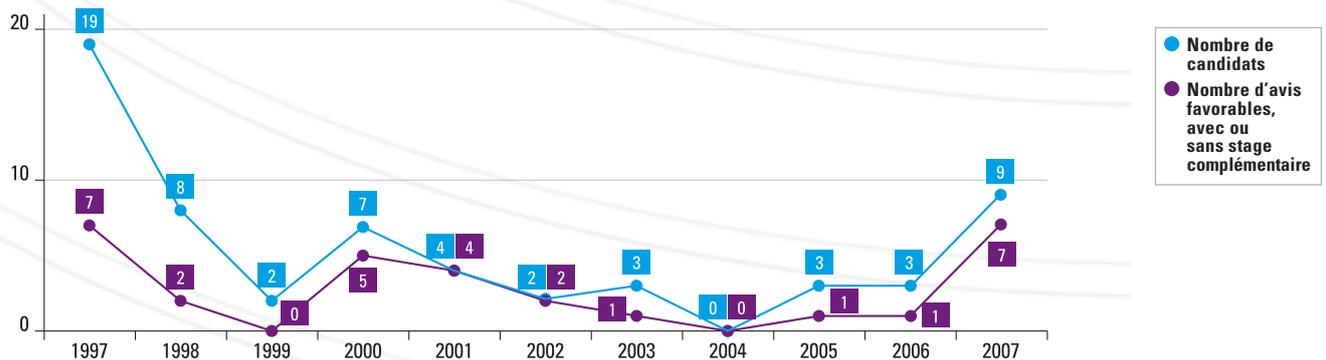
Pour 1997, le nombre plus important de candidats provient du secteur des "bétons" et des "moins de 3,5 tonnes mais plus de 14m³".

Au niveau national, en 2007 le nombre d'attestations de capacité délivrées par reconnaissance de l'expérience professionnelle atteint 283 en marchandises, 46 en voyageurs et 99 en commissionnaires.

> Nombre d'attestations de capacité professionnelle délivrées par équivalence de diplôme



> Nombre d'attestations de capacité professionnelle délivrées sur justification d'une expérience professionnelle



> Nombre d'attestations de capacité professionnelle délivrées suite à l'examen

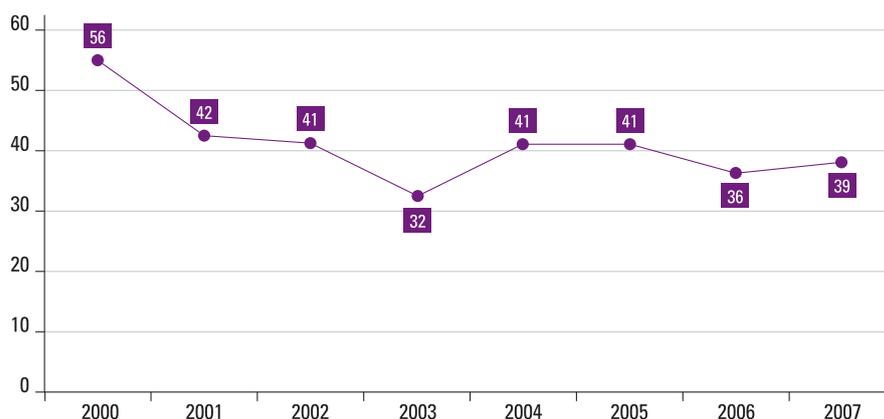
Les statistiques relatives au nombre de bas-normands ayant réussi à obtenir l'attestation de capacité, suite à la réussite à l'examen organisé par la région Ile de France, ne sont pas disponibles. Cependant, au niveau national en 2007 on peut noter que le nombre d'attestation de capacité délivrées suite à la réussite à l'examen atteint 478 en marchandises (24% de taux de réussite), 129 en voyageurs (23% de réussite) et 64 en commissionnaires (35% de réussite).

6.3

JUSTIFICATIF DE CAPACITE PROFESSIONNELLE

Le justificatif concerne les entreprises de moins de 3,5 tonnes et est délivré après avoir suivi un stage de 2 semaines auprès d'un centre de formation. L'obligation de suivre ce stage a été instaurée par le décret du 30 août 1999. Au niveau national, en 2007, 3 844 justificatifs ont été délivrés.

> Evolution du nombre de justificatifs de capacité professionnelle délivrés par la DRE suite à un stage

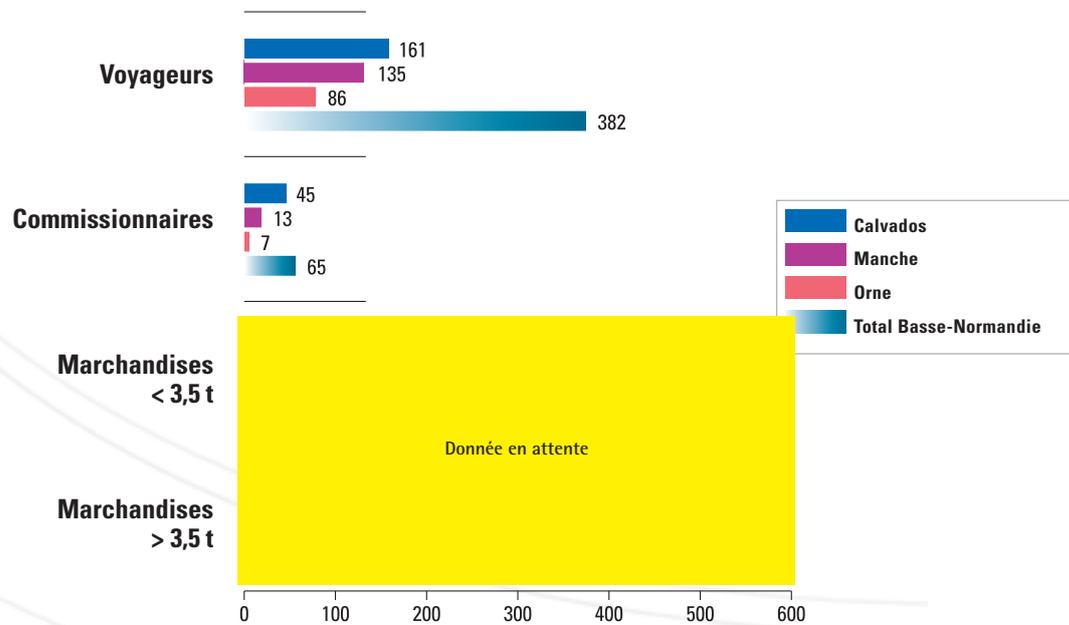


Source : DRE

7.1

NOMBRE D'ENTREPRISES INSCRITES AUX REGISTRES TENUS PAR LA DRE

> Situation au 31 juillet 2008

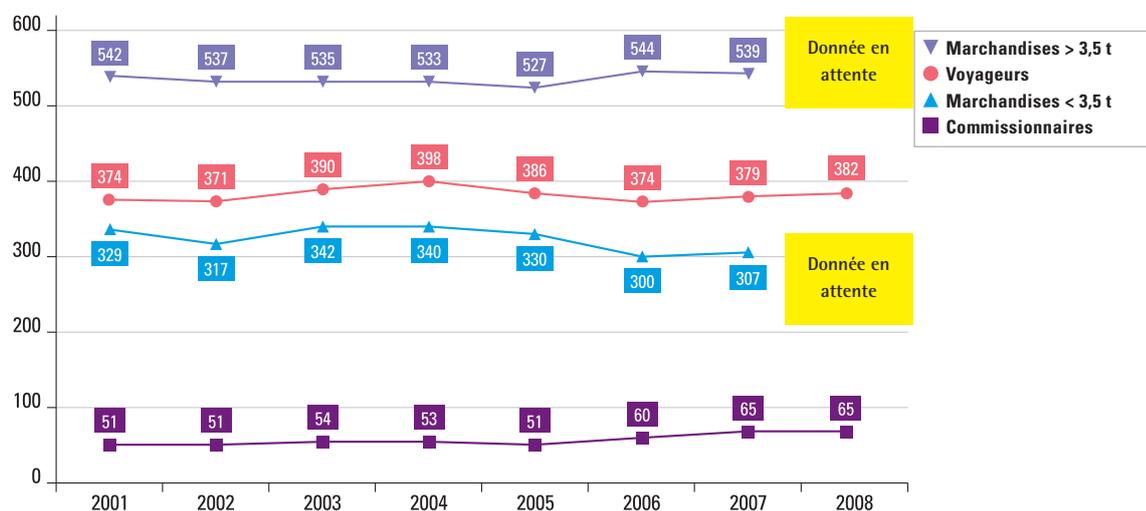


REMARQUE : Attention, ne sont référencées dans ces statistiques que les entreprises ayant leur siège social en Basse-Normandie. De plus, une entreprise inscrite au registre marchandises est une entreprise qui effectue du transport pour compte d'autrui à titre principal ou non. Cela peut donc être, par exemple, une entreprise de travaux publics ou une entreprise agricole. De même, sont inscrites au registre voyageurs des collectivités qui effectuent du transport scolaire ou des entreprises dont l'activité principale est autre (taxi, ambulancier...).

7.2

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES BAS-NORMANDES POUR CHAQUE REGISTRE

> Situation au 31 juillet de chaque année



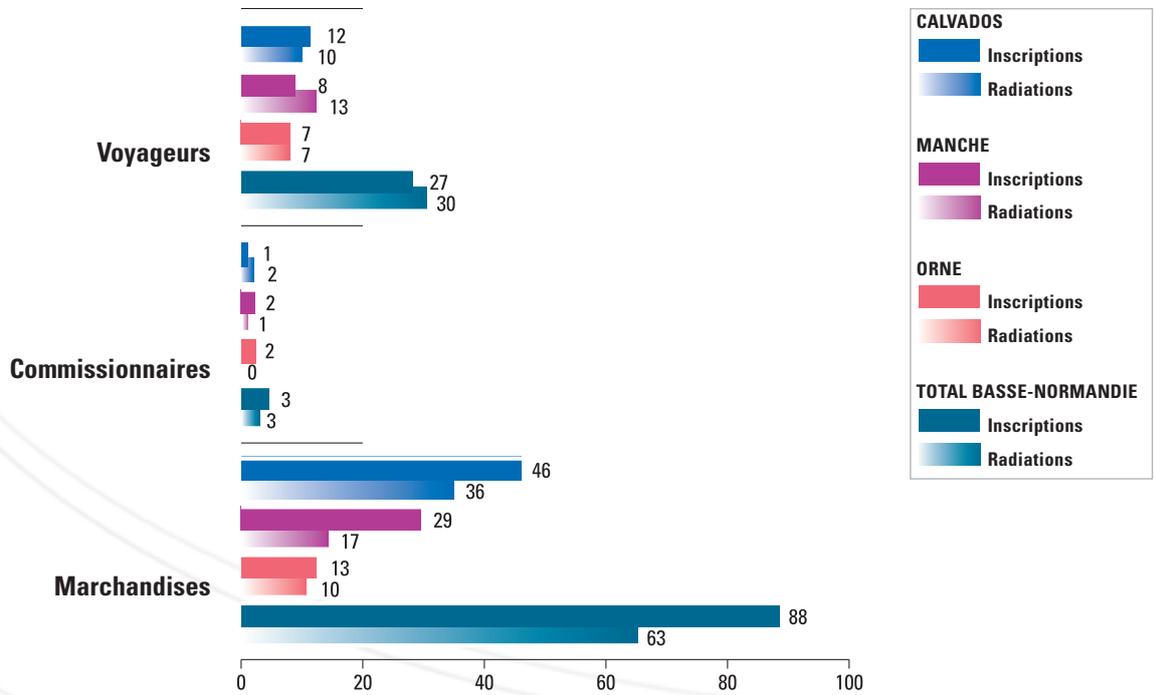
L'analyse de l'évolution du nombre d'entreprises inscrites aux registres est à compléter par celle du nombre de copies conformes (point 7.5 en page 14).

7.3

NOMBRE D'INSCRIPTIONS ET DE RADIATIONS EN 2006 PAR TYPE DE REGISTRE ET PAR DÉPARTEMENT

Pour le registre voyageurs, l'essentiel des inscriptions et radiations concerne des entreprises effectuant du transport public de personnes avec un seul véhicule.

En 2007, les registres marchandises et commissionnaires ont vu leur nombre d'entreprises augmenter (respectivement +25 et +2) tandis que le registre voyageurs a, lui, vu son nombre d'entreprises diminuer (-3).



7.4

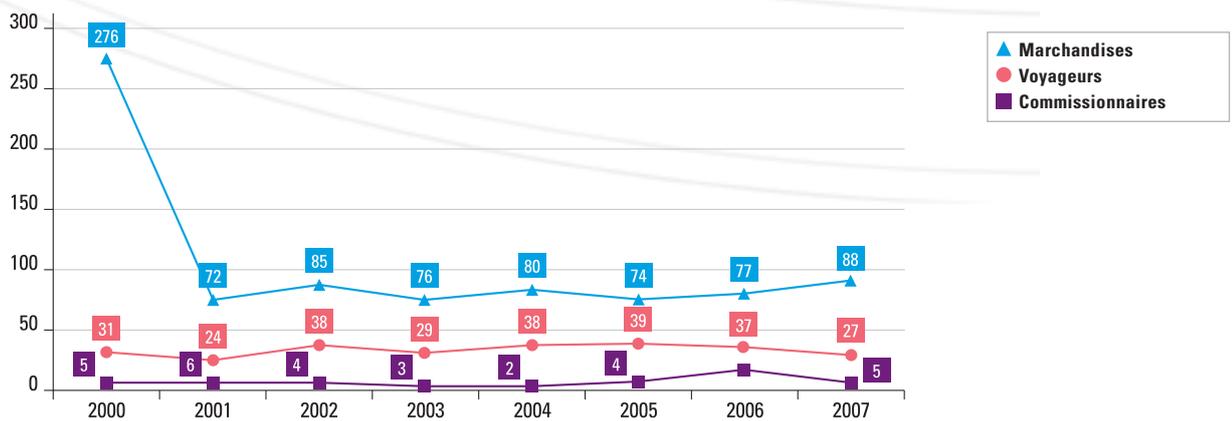
ÉVOLUTION DEPUIS 2000 DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS ET DE RADIATIONS PAR TYPE DE REGISTRE

En 2000, on enregistre un pic au niveau des inscriptions en raison de l'inscription des moins de 3,5 tonnes, rendue obligatoire par le décret du 30 août 1999.

Pour le registre marchandises, le nombre de radiations est passé de 85 en 2006 (40 pour les moins de 3,5 t et 45 pour les plus de 3,5t) à 63 en 2007 (pour les moins de 3,5 t et pour les plus de 3,5t).

Les motifs de radiation sont variés: liquidation judiciaire, départ en retraite, changement de forme juridique (transformation d'une entreprise individuelle en SARL par exemple)...

> Evolution depuis 2000 du nombre d'inscriptions par type de registre



> Evolution depuis 2000 du nombre de radiations par type de registre



Source : DRE

7.5

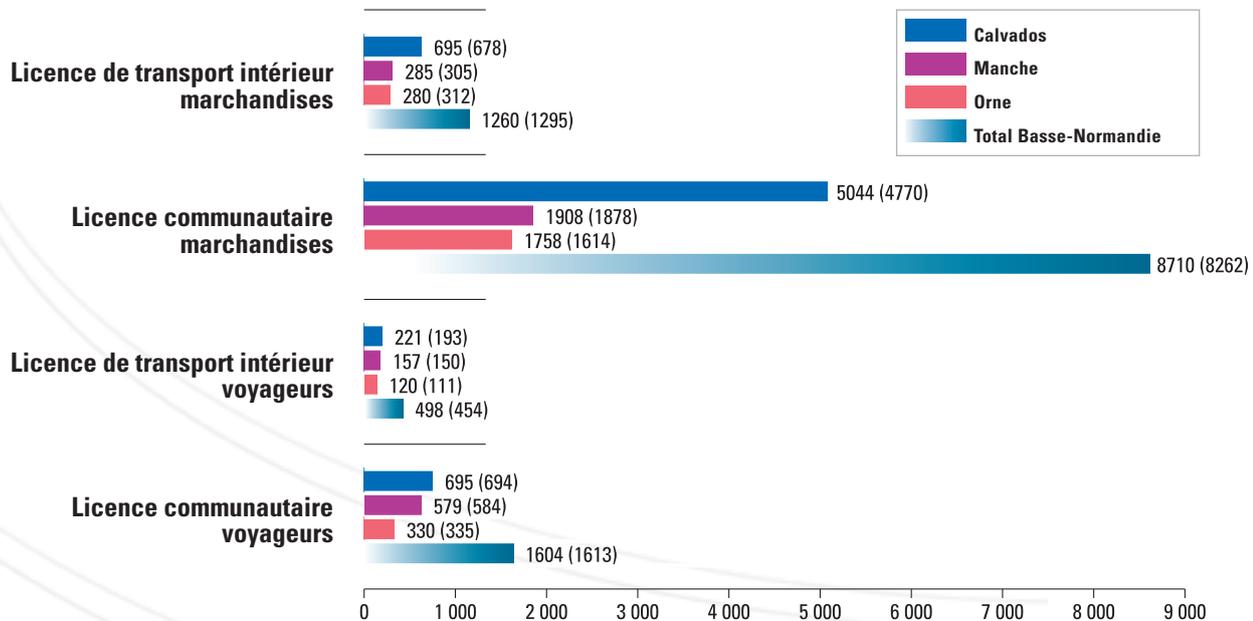
NOMBRE D'AUTORISATIONS DE TRANSPORTS DÉTENUES PAR LES ENTREPRISES BAS-NORMANDES

Par rapport au 31 juillet 2007, on constate au 31 juillet 2008:

- une diminution du nombre de titres pour les licences de transport intérieur marchandises (-2,7 %) et pour les licences communautaires voyageurs (-0,6%)

- une augmentation du nombre de titres pour les licences communautaires marchandises (+5,7%) et pour les licences de transport intérieur voyageurs (+9,7%).

> Nombre de copies conformes au 31 juillet 2008 (au 31 juillet 2007)

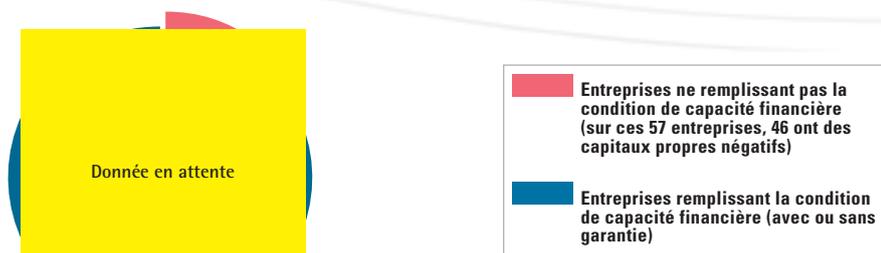


7.6

CAPACITÉ FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

(tous tonnages)

> Situation au 31 juillet 2007 sur 693 déclarations reçues



Toute entreprise inscrite au registre des transporteurs est soumise à une condition de capacité financière. Elle doit adresser tous les ans à la Direction Régionale de l'Équipement une déclaration de capacité financière dans les trois mois suivants la clôture de l'exercice comptable.

Pour remplir la condition de capacité financière, l'entreprise doit disposer de capitaux propres ou de garanties bancaires d'un montant au moins égal à :

- 9 000 € pour le 1^{er} véhicule de plus de 3,5 tonnes et 5 000 € pour chacun des véhicules suivants
- 900 € pour chaque véhicule de moins de 3,5 tonnes

Toutefois, le montant des garanties ne peut excéder la moitié du montant de la capacité financière exigible.

Contact

Les données issues de l'Observatoire Social des Transports (OST) sont mises en ligne sur le site internet:

www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr (rubrique Transports Terrestres et Maritimes > les études, partenariats, publications > l'Observatoire Social des Transports)

Pour tout renseignement relatif à l'OST, vous pouvez contacter Christine Nègre, au **02 31 43 19 35**.

L'Observatoire Social des Transports remercie l'ensemble des partenaires qui mettent leurs données statistiques à sa disposition.

Direction

**Régionale de
l'Équipement**

10 boulevard du

Général Vanier

BP 60040

14006 Caen cedex 01

Tél 02 31 43 15 00

Fax 02 31 43 19 00



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ÉQUIPEMENT
BASSE-NORMANDIE